

## **Proposition d'articles pour UPDS Mag : Cahier des charges**

---

Le premier numéro d'UPDS Mag, paru en mars 2017 vous a plu ? Vous souhaitez proposer un article pour un des prochains numéros (parution trimestrielle) ? Voici quelques indications pour vous aider dans la rédaction de votre article et pour nous faciliter l'insertion dans la maquette du magazine.

Le sujet de votre article ne doit être ni trop commercial, ni trop technique. En cas de présentation d'un sujet technique, vous veillerez particulièrement à le rendre accessible à tout public, même non averti. Vous pouvez, par exemple, présenter un beau chantier que vous avez réalisé, ou les résultats d'un programme de recherche que vous menez.

Les rubriques du magazine sont les suivantes : technique, actualité réglementaire, hygiène et sécurité, formation, retour d'expérience, chantiers exemplaires, recherche, éclairage juridique. Votre article doit s'insérer dans l'une de ces rubriques.

Le comité de rédaction se réserve le droit d'écarter les articles à visée commerciale ou publicitaire et de réécrire certains passages s'il le juge nécessaire. Dans le cas d'une réécriture, le rédacteur de l'article en sera bien sûr informé et il validera la version finale de son texte.

Chaque article devra être constitué de:

- Un titre
- Une accroche (résumé introductif d'une ou deux phrases donnant envie de lire la suite)
- Un texte d'article
- Un à deux intertitres par page pour rythmer la lecture
- Eventuellement, une phrase à mettre en exergue.

Pour chaque page d'article envoyée, vous nous proposerez 1 illustration (photo, graphique, plan, dessin...) en « .jpg » ou « .png » de bonne définition (minimum 1200 x 1800 pixels). Chaque illustration sera accompagnée d'une légende.

Chaque page de votre article doit être constituée d'au maximum 3000 caractères, espaces compris. Ce chiffre inclut tous les éléments cités ci-dessus y compris les légendes des illustrations. Votre article doit faire 3 pages maximum.

Votre article doit nous parvenir à l'adresse suivante [updsmag@upds.org](mailto:updsmag@upds.org) avant le :

- 12 mai 2017, pour le numéro de juin 2017 ;
- 11 août 2017, pour le numéro de septembre 2017 ;
- 10 novembre 2017, pour le numéro de décembre 2017.

Dans l'attente de vos nombreuses propositions d'articles,

Le Comité de Rédaction UPDS Mag

Jean-Michel BRUN, Sophie CHAMBON, Christel de LA HOUGUE, Stéphane VIRCONDELET